



ALBIOMA

Communiqué de presse

Paris La Défense, le 25 mai 2021

Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2021

Adoption de l'ensemble des résolutions

Albioma annonce que l'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 25 mai 2021 à huis clos, a adopté à une large majorité l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Les actionnaires du Groupe se sont une nouvelle fois massivement mobilisés, avec 1 763 votants pour un quorum de 62,43 % des actions ayant le droit de vote.

Les actionnaires ont en particulier approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,80 euro par action (0,88 euro par action pour les actions éligibles au dividende majoré), en hausse de 14 % par rapport au dividende de l'exercice précédent. Les actionnaires disposeront, du 14 juin au 5 juillet 2021, d'une option pour le paiement de la moitié de ce dividende en actions nouvelles, qui seront émises au prix unitaire de 32,59 euros. Le dividende sera détaché de l'action le 10 juin 2021 et mis en paiement le 9 juillet 2021. Le règlement-livraison des actions émises au titre de l'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles interviendra à la même date.

L'Assemblée Générale a également approuvé le renouvellement des mandats d'Administrateur de Frédéric Moyne, de Jean-Carlos Angulo, de la société Bpifrance Investissement, de Frank Lacroix et d'Ulrike Steinhorst. Le Conseil d'Administration a confirmé, dans la continuité des décisions de l'Assemblée Générale, le mode d'organisation moniste de la gouvernance de la Société en confirmant Frédéric Moyne dans ses fonctions de Président-Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Des informations détaillées sur le quorum et le résultat des votes seront disponibles sous peu sur le site Internet de la Société, www.albioma.com.

Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre de l'exercice 2021, le 28 juillet 2021 (après bourse).



À propos d'Albioma

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce aux énergies renouvelables (biomasse, solaire et géothermie).

Le Groupe est implanté en Outre-Mer français, en France métropolitaine, à l'Île Maurice, au Brésil et en Turquie.

Il a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Albioma est aussi le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, ainsi qu'en France métropolitaine.

Dernièrement, le Groupe a annoncé l'acquisition d'une centrale de géothermie en Turquie.

Albioma est cotée sur Euronext Paris compartiment A, éligible SRD, PEA, PEA-PME et fait partie du SBF 120 et CAC Mid 60.

Le Groupe est également inclus dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Contacts

Investisseurs

Julien Gauthier
+33 (0)1 47 76 67 00

Médias

Charlotte Neuvy
+33 (0)1 47 76 66 65
presse@albioma.com

www.albioma.com

